APRÈS LES IMPORTANTES PRÉCIPITATIONS

Le ministère de l'Agriculture prévoit une bonne récolte céréalière

La récolte en céréaliculture sera très bonne en raison de l'important apport hydrique généré par les chutes de pluie et de neige. Selon la tutelle, les agriculteurs qui ont subi des pertes et ne disposant pas d'assurance seront accompagnés dans la reprise de leurs activités économiques.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Pour le ministère de l'Agriculture, les impacts des dernières intempéries ne pourront être totalement connus qu'après les rapports que des commissions locales . A cet effet, la tutelle à demandé à tous les services des wilayas de constituer une commission de suivi et de constat des dégâts.

Les membres des commissions ont reçu pour instruction de visiter les agriculteurs, les éleveurs et les exploitants en vue d'évaluer leur situation suite aux intempéries. Seront présents sur le terrain, selon M. Barchiche, chargé de la communication au ministère de l'Agriculture, les représentants des services agricoles, ceux des forêts, les vétérinaires, la Chambre de l'agriculture ainsi que les représentants de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA). «Ce qui est sûr, c'est que le ministère accompagnera les agriculteurs. Ceux qui ont subi des dégâts doivent reprendre au plus vite leurs activités économiques», explique notre interlocuteur. Il fera savoir, par ailleurs, que les agriculteurs qui avaient contracté une assurance et subi des pertes pourront être remboursés rapidement, les autres seront accompagnés dans la reprise de leurs activités. C'est donc au courant de cette fin de semaine que les commissions devront rendre leurs rapports concernant la situation des éleveurs et agriculteurs sur le terrain. Ceci alors que les filières les plus touchées sont notamment l'apiculture, l'arboriculture ainsi que l'élevage animalier comme cela est le cas pour les bovins, les ovins et l'élevage de la volaille. «Concernant les éleveurs, une partie d'entre eux ont subi des pertes parce que les animaux étaient abrités dans des étables de fortune. Ces constructions fragiles se sont effondrées ou ont été complètement inondées», souligne M. Barchiche. Ce dernier dira, en outre, que les agriculteurs doivent faire preuve de professionnalisme et avoir le réflexe d'assurer leurs biens pour éviter les pertes. Il évoquera ainsi les nouvelles donnes qu'induisent les changements climatiques et leur impact sur les activités des agriculteurs et des éleveurs. Un appel est ainsi lancé aux professionnels du secteur et notamment aux agriculteurs pour qu'ils procèdent au traitement phytosanitaire de leur production. Ceci en raison du fait que les mauvaises herbes et les maladies attaquent les récoltes après cette période de froid, expliquent les spécialistes. Le ministère de l'Agriculture appelle donc les agriculteurs à se mettre en contact avec l'Institut de protection des végétaux et avec ceux de l'agriculture pour qu'ils puissent remettre leurs activités à flots.

F.-Z. B.

INSTAMMENT SOLLICITÉS POUR INVESTIR DANS LA PRODUCTION DU BLÉ EN ALGÉRIE

Les Américains ont affiché leur désintérêt

C'est par un non à peine voilé que des agriculteurs américains ont répliqué, hier, à Blida, à l'offre alléchante proposée par le P-dg du groupe SIM quant à un éventuel investissement dans le domaine de la production du blé en Algérie. Représentés par un envoyé spécial de l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, les producteurs de blé américains préfèrent plutôt continuer à exporter leurs céréales au pays. «Nous avons déposé un dossier pour l'obtention de grandes surfaces dans les Hauts-Plateaux et les plaines de l'Ouest et ces terres pourraient vous être concédées dans le cadre d'une concession au dinar symbolique pour venir y produire du blé», leur fera savoir Tayeb Ezzeraïmi qui ajoutera : «L'Algérie est un pays stable aujourd'hui. Votre présence sur notre sol est bénéfique aussi bien pour vous que pour nous. Vous développez assez bien le domaine des céréales et votre savoir-faire nous intéresse. Donc, nous souhaiterions travailler avec vous.» Le groupe SIM, qui transforme annuellement 700 000 tonnes de blé en farine et en pâtes, achète en partie cette matière de la France. Son P-dg s'est dit disposé à l'importer à 100% des États-Unis à condition que les investisseurs de ce pays, dira-t-il, s'installent dans la durée en Algérie.

M. B.

LES TRAVAILLEURS DU NUCLÉAIRE MONTENT AU CRÉNEAU

Sit-in aujourd'hui devant le ministère de l'Énergie

Déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications, les travailleurs du secteur nucléaire dénoncent, à travers leur section syndicale, UGTA, leur marginalisation par l'administration centrale du Comena.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Le personnel chercheur et de soutien à la recherche de l'établissement public national à caractère de recherche, de promotion et de développement de l'énergie et des technologies nucléaires (Comena) dénonce une situation de crise ayant pour origine le refus de concertation avec le partenaire social.

Dans un communiqué rendu public hier, la Fédération des travailleurs des industries de l'énergie et du gaz révèle que «depuis plus de cinq ans, les travailleurs du Comena revendiquent une nouvelle grille de salaires, une prime de risque nucléaire et un statut particulier».

Aussi, la section syndicale UGTA fait savoir que «contrairement à l'ensemble des secteurs publics en Algérie, le Comena a élaboré un projet de statut, sans aucune concertation avec le partenaire social». Ce qui relève, est-il noté dans le communiqué, d'un «comportement hostile à tout dialogue». Enfin, les travailleurs des centres de recherche nucléaire d'Alger et de Draria, qui ont organisé des journées de protestation, les 16, 24 et 30 janvier 2012 au siège du Comena, informent de la tenue d'un rassemblement aujourd'hui devant le siège du ministère de l'Energie et des Mines, au Val d'Hydra.

M. M.

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA SARP

Émeutes, harga et immolation sous la loupe des experts

Les chercheurs et psychologues de la Société algérienne de recherche en psychologie (Sarp) se pencheront, lors d'un colloque les 25 et 26 février, sur le vécu de la jeunesse à travers des thèmes relatifs aux émeutes, à la harga, à l'immolation et au suicide.

Pour les organisateurs de la rencontre qui se tiendra à la salle de conférences Mohamed-Belouizdad du centre commercial du Hamma, il s'agit de cerner des phénomènes nouveaux qui touchent la jeunesse. «Emeutes, harga, immolation, suicide… sont aujourd'hui liés à cet âge de la vie qu'est la jeunesse.

Plus encore, ils semblent identifier une certaine jeunesse algérienne et marquer ses trajectoires de vie. Ce faisant, ces jeunes interrogent le fonctionnement de la société en général : les parents mais aussi les institutions, toutes les institutions. On peut penser que la société algérienne, telle la mère cannibale, dévore ses enfants, les rejette, les annihile…», expliquent les membres de la Sarp.

Ainsi, pour les experts, les sciences sociales et humaines doivent se mobiliser «pour tenter d'apporter un éclairage à ces différents destins». Pour les psychologues, et pour ne pas tomber dans les généralisations factices, comme ils l'expliquent, «il existe d'autres jeunes qui sont, eux, animés par des projets de vie en ce sens qu'ils sont engagés dans des voies professionnelles, scolaires, empruntent des trajectoires créatrices en écrivant, en peignant, en chantant… Ils existent. Il faut en parler aussi».

Le colloque, selon ses initiateurs, se propose d'interroger différents destins de jeunes, du double point de vue psychique et social. Les intervenants proposent, pour ce faire, d'ouvrir un débat sur ces questions entre praticiens et chercheurs en sciences humaines et sociales.

F.-Z. B.

GELÉ DEPUIS LE MOIS D'AOÛT DERNIER

Le financement de l'activité de transport reprendra bientôt dans le Sud

Le financement de l'activité de transport, gelé depuis le mois d'août dernier, au niveau national, reprendra incessamment pour certaines régions du Sud ayant exprimé un besoin dans ce créneau. C'est ce qu'a déclaré, hier, Ali Zaânoun, directeur des prestations à la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les promoteurs des régions du Sud, notamment des wilayas de Tindouf, Adrar et Tamanrasset, pourront, dans les jours à venir, bénéficier de crédits pour investir dans le créneau des transports.

L'annonce a été faite, hier, par le directeur des prestations à la Cnac qui s'est exprimé dans l'émission «Invité de la rédaction» de la Radio nationale Chaîne III. «Certaines régions du Sud expriment un besoin dans certaines activités de transport, nous sommes en train d'examiner la situation au cas par cas pour accorder des financements aux promoteurs de ces régions pour investir dans ce créneau dont le besoin est exprimé par les autorités locales au niveau des wilayas», a-t-il souligné.

Cette décision ne concerne pas encore les régions du Nord où l'investissement dans cette activité est encore très demandé. «Nous avons eu des médecins, des ingénieurs et des techniciens supérieurs qui ont déposé des dossiers pour investir dans l'activité de transport. Nous avons essayé de les orienter vers d'autres activités», a relevé ce responsable.

Par ailleurs, la Cnac qui tablait sur la création de 15 000 micro-entreprises a atteint le seuil de 18 490 micro-entreprises en 2011. «Les mesures de facilitation et d'allègement prises par le Conseil des ministres en février 2011 ont motivé les chômeurs âgés entre 30 et 50 ans à venir en grand nombre au niveau des agences de wilaya déposer leurs dossiers», a souligné l'invité de la Radio. Le nombre d'emplois créés directement par ce dispositif est de 40 000, à raison de deux à trois emplois par micro-entreprise. Durant l'année 2011, la Cnac a déboursé 14 milliards de dinars en termes de prêts non rémunérés accordés aux créateurs de micro-entreprises, 50 milliards de dinars en crédits bancaires et un milliard de dinars en apport personnel. Au total, la caisse a déboursé 49 543 milliards de dinars l'année passée pour la création de plus de 18 000 micro-entreprises.

M. Zaânoun a souligné, par ailleurs, que sur les 40 000 entreprises créées depuis 2005, seuls 670 dossiers ont été transmis au Fonds de garantie, soit 1% des entrepreneurs n'ayant pas réussi à rembourser leurs prêts bancaires.

Les promoteurs, investissant dans les activités de plomberie, électricité, vitrerie, climatisation et mécanique bénéficient, précise l'intervenant, de crédits supplémentaires sans intérêts de 500 000 DA.

S. A.